

MERS-les-Bains

Mer et lumières



Le CASINO

INAUGURÉ ! p. 9 à 11

C'est l'évènement de l'année :
Le 7ème casino de l'histoire de notre
station a été inauguré le 8 octobre...



Conception et réalisation du show : "L'Avenue des Artistes"
à Pok sous les drapeaux
Photo principale de couverture : © Christophe Blanc



Du 15 janvier au 21 février 2015, recensement de tous les Mersois... p. 27

LOISIRS POUR ADOS
Un street-Park encore
amélioré p. 3

14-19 / 39-45 HOMMAGE
à nos jeunes Mersois
et Résistants p. 4 à 7

UNE BORNE pour la
Mémoire collective
de nos territoires p. 26

MAIRIE DE MERS-LES-BAINS

BP 70045 - Avenue Pierre et Marie Curie
80350 Mers-Les-Bains

Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61



► Secrétariat de M. le Maire :02 27 28 06 69

ACCUEIL DU PUBLIC :

Lundi 8 H 30 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30
Mardi au jeudi 8 H 00 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30
Vendredi 8 H 30 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30

VOS ÉLUS :

- **MAQUET Emmanuel** Maire, Conseiller général
> Permanence : tous les jours, RDV au 02 27 28 06 69.
Courriel : emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr
> Permanence cantonale libre le dernier vendredi du mois de 14 à 16 h à Ault et autres communes du canton, se renseigner au 02 27 28 06 60 et en presse locale.

- ADJOINTS DÉLÉGUÉS -

- **THOMIRE Christian** Premier Adjoint
Culture, Associations, Sécurité, Défense contre la mer
> Mercredi après-midi, vendredi après-midi et samedi matin, sur rendez-vous.
Courriel : christian.thomire@ville-merslesbains.fr
- **DELÉPINE Michel** Adjoint
Cohésion sociale, Patrimoine (Secteur sauvegardé), Devoir de mémoire, Cimetières.
> Social : chaque mardi après-midi de 15 à 17 h 30
> Autres : sur rendez-vous le vendredi après-midi auprès de Mme Nicole GRAIN au 02.27.28.06.60.
Courriel : michel.delepine@ville-merslesbains.fr
- **DOUILLET Régine** Adjointe
Cadre de vie, propreté et fleurissement des quartiers
> Mardi et jeudi sur RDV.
Courriel : regine.douillet@ville-merslesbains.fr
- **EVARD Monique** Adjointe
Jeunesse, scolaire et périscolaire
> sur rendez-vous.
Courriel : monique.evrard@ville-merslesbains.fr
- **ROBERT Marie-Christine** Adjointe
Tourisme et Commerce de cœur de ville
> sur rendez-vous.
Courriel : christine.robert@ville-merslesbains.fr
- **DAUTRESIRE Reynald** Adjoint
Services techniques et personnel technique
> sur rendez-vous.
Courriel : reynald.dautresire@ville-merslesbains.fr

- CONSEILLERS DÉLÉGUÉS -

AULIN Julie, **LASSAL** Dany, **MOPIN** Patrice,
QUENU Catherine, **POUILLY** Olivier, **WILLEMS** Thierry

- CONSEILLERS MUNICIPAUX -

COLMAR Brigitte, **DEVOS** Jean-Bernard, **DION** Stéphanie, **FOLLIN** Michèle, **HINSCHBERGER** Fabrice, **MAUGER-PRUVOTS** Sandra, **ROLLERI** Jean-Gabriel, **RUCHOT** Mathilde, **TROPHARDY** Maryvonne.

> SERVICE POPULATION / ACCUEIL / ÉTAT CIVIL

Nathalie PECQUERY, Laëtitia FILTNER 02 27 28 06 60

> SERVICE SECRÉTARIAT / STANDARD

Gersende DUPONT 02 27 28 06 69

> SERVICE SOCIAL / CCAS

Accueil du public : l'après-midi de 13 h 30 à 17 h 30

Sophie LEROUX 02 27 28 06 63
ccas@ville-merslesbains.fr

> SERVICE URBANISME

Nicole GRAIN 02 27 28 06 60
nicole.grain@ville-merslesbains.fr

> SERVICES TECHNIQUES (annexe Impasse du Grand Marais)

Hervé DUPLESSIS 02 27 28 24 35
servicestechiques@ville-merslesbains.fr

> SERVICE CULTUREL (Médiathèque, rue Paul Doumer)

Magali DUFRIEN 02 35 50 20 79
magali.dufrien@ville-merslesbains.fr

> SERVICE SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE

ASVP Bruno DAVERGNE et J-C BOUKHARI 02 27 28 06 60

> SERVICE COMPTABILITÉ

Paul L'HUILLIER - Véronique BERNARD 02 27 28 06 62

> SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Paul L'HUILLIER - Martine FORESTIER 02 27 28 06 60

> SERVICE ADMINISTRATIF & Commande publique

Lionel DUGARDIN 02 27 28 06 65
lionel.dugardin@ville-merslesbains.fr

> SERVICE COMMUNICATION & Journal municipal, Presse...

Ricardo BOIMARE 02 27 28 06 64
servicecommunication@ville-merslesbains.fr

► STRUCTURES MUNICIPALES

> ATELIER D'ART (Salle du Portillon)

- Dessin, peinture (S. Roix) 06 60 43 51 37
- Sculpture (F. Meyer) 06 73 50 92 05

> CENTRE-LOISIRS "Les Tilleuls"

56 rue André Dumont 02 35 86 23 48

> CLUB NAUTIQUE GSM

Esplanade du G^{al} Leclerc 02 35 50 17 89

> MÉDIATHÈQUE, rue Paul Doumer 02 35 50 08 46

> CYBERSITE, rue Paul Doumer 02 35 50 88 68

> ÉCOLE DE MUSIQUES rue Dupont 02 35 50 73 44

> GARDERIE "Les Moussaillons"

Ecole Curie, avenue Curie 02 35 86 20 80

> PISCINE Rue du 19 mars 1962 02 35 86 24 51

Mers-les-Bains *Mer et lumières*

Journal d'Information Municipale, trimestriel et gratuit

Éditeur : Ville de Mers-les-Bains - Hôtel de Ville, Avenue Pierre et Marie Curie - BP 70045 - 80350 Mers-Les-Bains. Responsable de la publication : Mr le maire de Mers-Les-Bains.

Conception (rédaction, photos & infographie PAO) : Service Communication Ricardo BOIMARE (Rédaction : sauf édito et éventuels apports extérieurs dans ce cas attribués ou signés. Photos : sauf si mentions contraires en marge. Certains fonds pour illustration : morguefile.com). Reproduction interdite sans autorisation.

Tirage : hiver 3500 ex, été 4500 - Impression : IC4 (IPLB), 80220 Gamaches - Distribution : Distri'Tract, 76260 EU.



Le casino de nuit : sympa aussi...

Emmanuel MAQUET

Maire de Mers-les-Bains,
Conseiller général de la Somme pour le canton d'Ault

"C'est du passé que jaillit l'avenir"

Ch. de Gaulle.



En inaugurant officiellement le **7ème casino de l'histoire de Mers**, j'ai souhaité rappeler qu'à chaque étape du développement de notre commune correspondait un nouvel établissement de jeux. C'est ainsi que le premier casino de 1868 marqua la transformation du petit village de pêcheurs en station balnéaire.

Plus proche de nous, l'établissement de 1890, racheté par le maire de l'époque Jean-Baptiste Cava après l'exposition Universelle de Paris et remonté sur notre esplanade, marqua la Belle Epoque ; puis en 1958 l'inauguration du 6ème Casino par Pierre Garet, ministre de la Reconstruction, confirmera que l'après-guerre allait de pair avec la volonté d'un nouvel essor pour Mers-les-Bains.

La fermeture en 1987, puis la démolition de cet emblématique Casino en 1992, sera le reflet d'une période bien difficile pour Mers.

Dans une conjoncture marquée par la crise économique et sociale, l'ouverture de ce nouvel établissement est le signe du dynamisme retrouvé de notre station.

Mers est une petite commune mais elle a aussi une grande histoire dont nous devons tous être très fiers.

Cet automne 2014 est aussi l'occasion de réaliser le **50ème numéro** du journal municipal. Je connais votre attachement à ce lien tissé entre nous. Il est un axe structurant de la démocratie Mersoise puisqu'il vous explique nos projets, nos espoirs et parfois nos doutes et vous permet ainsi de réagir.

Enfin, je veux souhaiter à tous nos jeunes écoliers, de maternelle, primaire et collège, une excellente année scolaire. C'est bien ainsi qu'ils se prépareront à rentrer efficacement dans leur vie professionnelle.

Au moment où j'écris cet édit, vous recevez vos feuilles d'impôts.

J'attire votre attention sur la **stabilité fiscale** de notre commune depuis 14 ans.

Si les taux bougent c'est uniquement à la baisse (Foncier bâti : - 25 % depuis 14 ans soit un taux de 35,70 % ramené à 29 %).

Je vous souhaite à tous une excellente fin d'année 2014.

Bien à vous

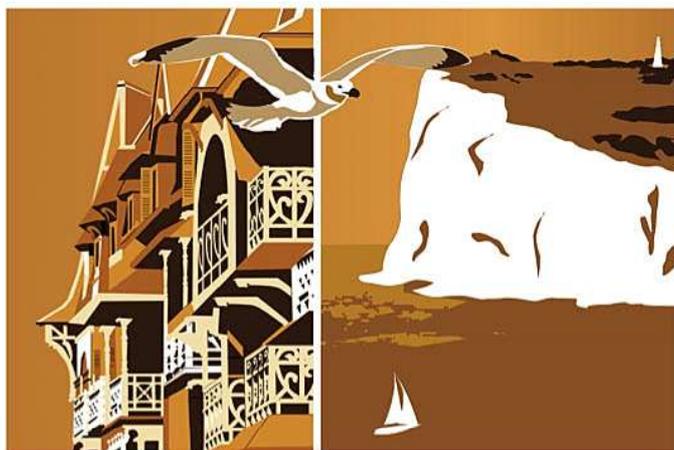
Emmanuel MAQUET.



LABEL 2013 - 2016

Ville ludique & sportive

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE



MERS LES BAINS
station classée

cléM : CG 80

Les panneaux seront installés sur l'autoroute à partir d'Abbeville, sur l'A16, l'A29 ainsi que sur l'A28... (simulation)



SIGNALISATION AUTOROUTIÈRE : La signalisation traditionnelle routière, devant répondre à un certain nombre de critères assez restrictifs, a pour conséquence un déficit d'indication de notre ville. C'est pourquoi la volonté municipale s'est exprimée par la création d'une signalisation autoroutière digne des grands sites ou monuments, car telle est bien la particularité de Mers. En lien étroit avec nous, le service des routes du Conseil Général de la Somme y a travaillé. Courant septembre, le projet a été finalisé et validé par les élus Mersoïses. Les 3 ou 4 grands panneaux prévus comprendront une vue stylisée du quartier protégé de notre station, ainsi qu'une vue de la falaise et de la plage, avec un voilier pour marquer notre tradition nautique et balnéaire. En dessous, sera indiqué "Mers-les-Bains, Station classée". Un beau projet devenu réalité et qui apportera un concours actif à la promotion de Mers...

AVANT...



APRÈS...



AMÉNAGEMENTS AU CIMETIÈRE : lieu de mémoire et de respect, les trois cimetières distincts de notre commune font l'objet d'une amélioration constante, en lien avec Michel Delépine, adjoint au devoir de mémoire et aux cimetières. En juillet, un chantier d'ADI Somme a permis de réhabiliter complètement le mur d'entrée du cimetière n° 3. A gauche, ce qu'était le mur avant sa reprise complète, avec pose de briques locales et réalisation d'un bac pour son fleurissement. Une nouvelle et belle amélioration...



CENTRE-VILLE : Nous attendions qu'il soit bien fleuri : le massif proche du feu tricolore de la place du marché s'est pleinement exprimé, fin août/début septembre. Un festival de couleurs et d'espèces pour agrémenter ce lieu de passage, avec la réfection du plan d'eau et la pose d'une petite fontaine sur pierres. Félicitations au service des Espaces verts...



JOINDRE L'UTILE A L'AGRÉABLE : Le service des Espaces verts était ravi, vers la mi-septembre, de constater la bonne levée du massif fleuri qui entoure les containers enterrés de tri sélectif et de déchets ménagers, près du parking en contrebas de l'ancienne colonie de la Falaise. Avec une touche de soleil, le spectacle est en effet au rendez-vous, avec la mer en toile de fond. Sympa...



STREET-PARK : UNE EXTENSION TRÈS ATTENDUE...



EXTENSION DU STREET-PARK : Depuis début septembre, des engins de chantier aménagent les abords du street Park, projet inscrit dès 2001 dans le programme municipal, et procèdent à la pose de nouveaux modules autour de l'équipement. C'est une très bonne nouvelle pour les ados et les jeunes, qu'ils soient Mersoï ou de passage, car il s'agit de la construction des pistes additionnelles du Street-Park, annoncées à l'automne dans le journal municipal. Ces pistes, dont la réalisation devrait durer un peu moins de deux mois (sauf aléas de chantier), ont pour but d'étendre la superficie de l'espace de pratique, quelque peu "victime" de son succès. Cet agrandissement va permettre aux amateurs de rollers et de patinettes de ne pas forcément couper la route aux skateurs et vice-versa, ce qui favorisera par la même occasion une meilleure pratique et une sécurité renforcée. De nombreux jeunes de tous âges se retrouvent en effet chaque jour sur ce site, et la pratique peut parfois être compliquée, l'extension apportera une réelle amélioration de ce dispositif très prisé. Ces pistes additionnelles ont été possibles grâce à une subvention de la Région Picardie et du Département. Les jeunes Mersoï découvriront bientôt l'aspect définitif de leur street-Park favori.



SALLE DES MAILLEULS : Remise en peinture. Cette salle municipale aussi utile qu'appréciée par les associations qui y tiennent des manifestations, des assemblées générales, a été remise en peinture, du gris et du rouge pour un effet sympathique. Cette remise en peinture s'inscrit dans le programme régulier de maintien à niveau des bâtiments communaux.



UNE NOUVELLE ENSEIGNE : Le stade Arnold Montéfiore a été doté d'une nouvelle enseigne, cintrée et cette fois avec le prénom.

Arnold Montéfiore était un jeune instituteur Mersoï de 24 ans, engagé chez les FFI, et dont le père était un Canadien naturalisé Français. Le 1er septembre 1944 dès 13 h 45, les premiers blindés du Régiment Canadien de la Chaudière entrent dans Mers, marquant enfin sa libération. Fou de joie comme tous les Mersoï, Arnold Montéfiore propose aux soldats de les guider. Mais le jeune instituteur sera tué quelques jours plus tard à Campigneules-les-Petites, entre Etaples et Montreuil-sur-Mer dans le Pas-de-Calais...



1914  **1918**
MERS-LES-BAINS
Centenaire de la Grande Guerre



PARCOURS DU SOUVENIR : HOMMAGE AUX JEUNES MERSOIS 1914-1918 :

De nombreux anciens combattants et porte-drapeaux se sont d'emblée joints à la cérémonie de commémoration et d'inauguration du Parcours du Souvenir...

► 100 ANS... LE 1ER AOÛT 1914, LA MOBILISATION GÉNÉRALE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE JETAIT LA FRANCE DANS D'ABOMINABLES COMBATS ET DE JEUNES MERSOIS DANS LES TRANCHÉES, DONT BEAUCOUP NE REVINRENT PAS. SOUVENONS-NOUS...

Emouvante, c'est le moins que l'on puisse dire, l'inauguration, ce 1er août, du Parcours du Souvenir dont nous vous avons parlé dans une précédente édition.

Au sein du square ont été posés 59 panneaux en autant de jeunes Mersois tombés au Champ d'Honneur durant la Grande Guerre. Des jeunes, des pères de famille, des étudiants, des ouvriers, des matelots qui n'avaient rien demandé, mais qui ont défendu leur pays jusqu'au sacrifice suprême.

A ces jeunes, un hommage a été rendu en 1922 par Etienne Chantrel dans le "livre d'or de Mers", ce qui a permis de retracer, de nos jours, la vie de chaque disparu et ainsi de ne pas les oublier.

Le parcours comprend également deux grands panneaux, un qui explique la démarche, l'autre qui rappelle que bien d'autres victimes directes ou indirectes, civiles, ont aussi vécu d'atroces moments.

L'inauguration officielle par Mr le maire s'est déroulée en présence de nombreux Mersois, anciens combattants et porte-drapeaux, des corps constitués, de la gendarmerie, et du petit-fils d'Etienne Chantrel, qui porte les mêmes nom et prénom, (en médaillon). Un grand moment de reconnaissance...



Mr Etienne Chantrel



Chaque panneau a été fleuri par un enfant de la commune...





HOMMAGE A UN JEUNE MERSOIS : LE RÉCIT DE XAVIER BECQUET.

Le cimetière
Belge de
Bellefontaine...

FRANÇOIS BECQUET fut le premier soldat de Mers qui donna sa vie pour la France. Extraits de son parcours :

“Le samedi 22 août 1914, près de mille hommes du 120e régiment d'infanterie sont mis hors de combat, à Bellefontaine en Belgique, en quelques heures seulement.

Parmi tous ces jeunes hommes de la Somme, au moins 48 reposent aujourd'hui encore à Bellefontaine, des jeunes qui faisaient leur service militaire et qui avaient entre 20 et 23 ans. Le plus jeune, c'était mon grand-oncle, François Becquet, originaire de Mers-les-Bains. Il avait 20 ans.

C'était un jeune homme ordinaire, issu d'une famille modeste. Ayant perdu sa mère, il vivait avec son père, maçon, sa sœur et ses deux frères. François, comme beaucoup de jeunes du village, était journalier, alternant travaux dans les champs et activités diverses telles que la cueillette des moules, la pêche côtière ou des travaux de déchargement sur le port du Tréport.

Incorporé en 1913 à Abbeville, il quitte rapidement la Somme pour Stenay. Ses deux frères partent aussi à la guerre. Marcel, le cadet, blessé, en portera toute sa vie les traces. Jules, l'aîné, ne fut pas blessé mais marqué psychologiquement par l'épreuve subie. Ce fut une famille à l'image de la France de cette époque, pour laquelle des générations de jeunes hommes furent sacrifiées. Sur 3 du même âge qui partirent à la guerre, un y est mort, le 2e

y a été blessé, et le 3e en est revenu "indemne"... si l'on peut dire !

Nous souhaitons, un siècle après leur disparition, rendre hommage à François Becquet et à ses 47 compagnons d'infortune qui reposent aujourd'hui dans ce même cimetière, mais aussi rendre hommage à tous ceux qui ont perdu la vie à Bellefontaine et dans les territoires aux alentours, ce 22 août 1914”.

Xavier Becquet.



Lors de l'hommage Franco-Belge au pied de la tombe...



Clichés : Michèle Becquet-Stocklin.



Xavier Becquet
et son épouse...

cliché : x

Une figurine de soldat a été offerte à la ville de Mers-les-Bains, représentée sur place par Mr Michel Delépine.....





70 ANS APRÈS : UNE COMMÉMORATION PARTICULIÈRE...

Le cortège des élus et de la population est allé rendre hommage à chaque Résistant Mersois ayant donné son nom à une rue ou un stade...

► LE 1ER SEPTEMBRE 1944, LES PREMIÈRES VOITURES BLINDÉES CANADIENNES ENTRAIENT DANS MERS-LES-BAINS, METTANT FIN À DES ANNÉES DE PEURS ET DE PRIVATIONS. 70 ANS PLUS TARD, MERS-LES-BAINS A VOULU RENDRE UN HOMMAGE PARTICULIER...

Lundi 1er septembre dès 16 h, les Mersois, MM. les élus et les Anciens combattants ont commémoré le 70ème anniversaire de la Libération de notre commune.

Le 1er septembre 1944 à 13 h 45, les premières voitures canadiennes entraient dans Mers sous les hourras.

Afin de marquer cet anniversaire, les élus ont tout d'abord inauguré sept nouvelles plaques de rues dédiées aux Résistants qui leur ont laissé leurs noms.

Il s'agit d'Ernest Lesec, Victor Roullé, Roger Lheureux, Lucien Delval, André Pagnoux, André Dumont, Jules Mopin.

Ensuite, tous se sont rendus au cimetière sur la tombe du résistant Marcel Payment, puis ont rendu hommage, de nouveau en ville, à deux autres résistants, Maurice Holleville dit "Le curé de Montparnasse", le plus décoré de tous les Résistants, ainsi qu'au jeune Arnold Montéfiore.

A chaque fois, Mr le maire a rappelé les faits d'armes de chaque Résistant avant la Marseillaise.

Certains de leurs descendants étaient présents, comme par exemple les frères Patrice et Bertrand Mopin, des membres de la famille de Lucien Leducq ou encore un jeune descendant de Maurice Holleville qui a fleu-



De nouvelles plaques de rues en lave émaillée ont été posées en hommage aux Résistants Mersois afin que l'ensemble soit harmonisé...



70 ANS APRÈS : UNE COMMÉMORATION PARTICULIÈRE...

ri lui-même la plaque de son prestigieux ancêtre décédé en 1992 et que bon nombre de Mersoises connaissaient pour sa gentillesse, sa discrétion et sa simplicité.

Maurice Holleville parlait rarement de ses faits de Résistance et ne portait pas ses médailles, pourtant nombreuses : son action courageuse lui valut de nombreuses distinctions Françaises et Étrangères, dont quatre décorations du Royaume de Belgique.

Maurice Holleville reçut aussi la Croix de Guerre avec étoile d'argent le 10 novembre 1945 avec citation du Général de Gaulle.

Le 20 Mars 1946, c'est le Général de Corps d'Armée Koenig qui lui décernera la Croix de Guerre avec étoile de Vermeil.

Enfin, c'est au sein du square du souvenir que Mr le maire rappelait l'histoire de cette Libération tant attendue, de ce déferlement de blindés qui mettait enfin un terme à tant d'années de souffrance, de morts et de privations, "Nous rendons hommage et exprimons notre profond respect et notre reconnaissance au régiment Canadien qui nous a libérés, celui de la Chaudière, débarqué le 6 juin 1944 à Bernières-sur-Mer".

Pour l'occasion, un piper en tenue a interprété, au cimetière et au square, le thème "Amazing Grace".

Autre fait spécifique à cette commémoration, le clocher de l'église a été exceptionnellement, et pour la première fois, pavoisé sur 25 mètres de haut avec les drapeaux Français et Canadiens...



Marcel PAYMENT n'a pas de rue à son nom. C'est sur sa tombe qu'un hommage lui a été rendu.



▲ Cet enfant est un descendant du Résistant Maurice Holleville.



Merci à tous les Mersoises qui ont pavoisé leurs demeures...



L'église pavoisée sur 25 m de haut en hommage à la France et au Canada...



TRANSFERT USINE SGD ET INVESTISSEMENT SUR LE SITE MERSOIS...

L'usine est sur le Parc Environnemental d'Activités de Gros Jacques dont l'aménagement et le développement sont du ressort de la CCBM...

► LE 30 SEPTEMBRE A ÉTÉ POSÉE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE USINE DU GROUPE SGD, DÉDIÉE AU VERRE SPÉCIAL POUR LA PHARMACIE, SUR LE SITE INTERCOMMUNAL DE GROS-JACQUES. LA VERRERIE MERMOISE VA ÊTRE REMISE À NIVEAU PAR DES RÉINVESTISSEMENTS...

Le transfert de l'activité de production de verre pharmaceutique du site Mersoï de SGD vers le nouveau parc environnemental de "Gros-Jacques", à Saint-Quentin la Motte, s'active avec la construction en cours d'une nouvelle usine.

La première pierre a été symboliquement posée le mardi 30 septembre en présence de nombreux élus locaux dont la Préfète de région, Préfète de la Somme, Nicole Klein.

"Il est important de saluer cette opération qui, à terme, verra l'emploi, conforté sur notre territoire, d'environ 300 salariés transférés du site Mersoï sur le nouveau site de la Communauté de Communes Bresle Maritime" souligne Mr le maire.

Il n'était en effet pas possible pour le groupe d'agrandir le site existant. A Saint-Quentin, c'est une usine neuve qui accueillera les salariés qui pourront ainsi continuer à demeurer à Mers et sa région.

C'est aussi le maintien d'une activité historique et économique de premier plan dans la région, sur le territoire de nos 21 communes. La majeure partie de la production sera dédiée aux solutés injectables et de perfusions, avec 80 % de ces produits qui seront exportés notamment vers le continent Américain.

Le groupe SGD veut faire de cette nouvelle unité "une usine phare" de SGD pharmacie, c'est aussi une reconnaissance du savoir-faire des verriers locaux.



La première pierre de la nouvelle usine a été posée le 30 septembre en présence de Mr le maire...

Ce dossier a été notamment porté par les élus locaux, lesquels avaient participé en 2010 au Ministère à Paris à une réunion du

Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), qui permet de renforcer l'usine Mersoïse...

► Le PDG de SGD Ashok Sudan était présent, de même que le DG pharmacie Laurent Zuber et Christophe Rogier, directeur du futur nouveau site, ainsi que plusieurs élus locaux de la CCBM, dont Mr le maire...

Le premier four devrait être en marche en juin 2015. La partie parfumerie du site Mersoï sera alors réorganisée pour de meilleures conditions de production...



photos : JP Vaneck, CCBM



Le CASINO '7' INAUGURÉ !

Le 7ème et nouveau Casino a été inauguré par Mr le maire, Mr Guivarch et Mr le Sous-Préfet...

► C'EST L'ÉVÈNEMENT DE L'ANNÉE : LE 7ÈME CASINO DE L'HISTOIRE DE NOTRE STATION A ÉTÉ INAUGURÉ LE 8 OCTOBRE. IL RENFORCE L'OFFRE LUDIQUE ET TOURISTIQUE LOCALE TOUT EN CRÉANT PLUSIEURS EMPLOIS. UNE VRAIE RECONQUÊTE POUR MERS...

Le Casino de Mers-les-Bains, ce n'est pas un établissement comme un autre mais une délégation de service public (DSP) avec des dispositions particulières.

C'est-à-dire que pour exploiter un tel établissement il faut d'abord que la commune soit classée "Station balnéaire et de tourisme", -ce qu'elle est, par arrêté du Conseil d'État, depuis 2009-, puis que Mr le maire, en application des décisions du conseil municipal, attribue, après une procédure de mise en concurrence, une délégation à son exploitant, en l'occurrence le directeur responsable Mr Sébastien Guivarch.

A la clé, un prélèvement obligatoire, par la commune, sur le produit des jeux, et donc une source de financement supplémentaire, bien appréciée à l'heure actuelle, en ces temps de désengagement de l'Etat et donc de baisse de sa dotation globale.

Mais pas seulement. Car avec ce 7ème casino de l'histoire de Mers-les-Bains, il s'agit bien, également, d'opérer une reconquête des atouts locaux, de renouer avec un passé pas si lointain, qui avaient fait de Mers-les-bains une station balnéaire à part entière, ce qu'elle est en train de redevenir un peu plus chaque jour.

L'heure est donc à la fête : souhaitons bon vent et bonne réussite à ce bel établissement de qualité, voulu par un investisseur local volontaire et passionné. Tous nos vœux de succès !

Mr le maire a rappelé combien les démarches avaient été longues et difficiles ne serait-ce que pour obtenir le classement en station balnéaire qui a permis de solliciter le retour d'un casino...



De très nombreux Mersois, partenaires, élus et autorités dont Mr le Sous-Préfet Jean-Claude Geney, ont assisté à l'inauguration officielle...





Le CASINO '7' en images !

Le Restaurant "Au Bureau" présente un cadre exceptionnel, tout comme le Casino...



Une ambiance "cosy", inspirée des brasseries Parisiennes et du vieux Montmartre, de la Place du Tertre à Paris. Comme ce magnifique "Zinc" ci-dessous... Un succès...



Une décoration "classe" et chaleureuse...





ÉVÈNEMENT ...

CARPE DIEM
VI VI
VII V
VIII IIII
IX XXII I III

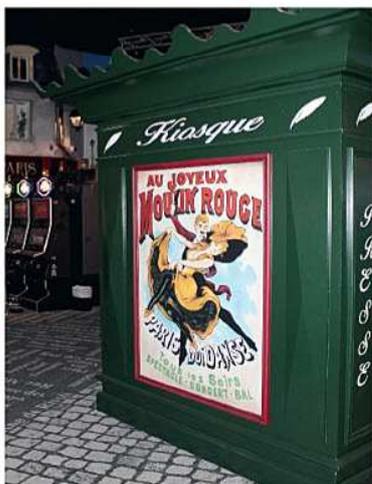


Ambiance rétro 1900 assurée par le nouveau Casino, qui propose même une réplique de la façade du fameux Hôtel du Nord, celui-là même qui a inspiré l'ouvrage éponyme d'Eugène Dabit, romancier né à Mers rue Barni ! Assurément un très bel établissement, différent de ce qu'on a l'habitude de voir. Faites vos jeux, Mesdames, Messieurs !!!



Une pointe d'humour à travers les fenêtres...

LE CASINO '7' INAUGURÉ !



Un grand show musical et pyrotechnique, dans la grande tradition des Nuits Parisiennes et proposé en extérieur, a clôturé l'inauguration le samedi soir...



Conception et réalisation du show : "L'Avenue des Artistes" & "Pok sous les étoiles".



12ème fête des Baigneurs



Atelier « 24 mensonges par seconde » animé par Bruno Bouchard et Camille Girard (en partenariat avec l'ACAP Picardie) : 10 secondes de pellicule, 240 images à détourner, gratter, colorier, perforer...



Des centaines d'enfants ont été maquillés par Anne-Cécile toute la journée du dimanche...



Projection de lanterne magique et conférence par Bruno Bouchard. Toutes ces activités ont eu un très bon accueil, notamment par des passionnés de cinéma. Le film "une journée al mer", en plus de la séance du samedi, a été projeté à la demande dans le hall du cinéma pendant tout le week-end. Il fera très probablement l'objet d'une nouvelle séance. Beaucoup de visiteurs ont pu découvrir le cinéma Gérard Philippe à cette occasion. Le ciné concert de l'harmonie municipale a lui aussi été très apprécié...



Des associations qui s'impliquent...







Participation des commerces :
Escale Gourmande, Toute la
Presse, Invité de marque qui ont
installé des stands ainsi que les
commerçants du centre ville, no-
tamment de la rue Jules Barni...

Photos prises par le club photosomme et dons de photos par des particuliers. Ces photos sont toujours visibles à la médiathèque et sur le site internet. Commande auprès de la médiathèque (2 formats : 10 x 15 à 2 euros et 13 x 18 à 5 euros au profit de l'association Fête des Baigneurs).

REMERCIEMENTS aux assos qui participent activement : Club du 3ème âge, Association du Jumelage Mers – Beverungen, Amicale du centre équestre, SNSM, Partage Sénégal, Le Myosotis, Passion-Omithologique3VS, Clic@mers, Lion's club, Association des Propriétaires, association Fête des Baigneurs, Office de Tourisme, Zumb'Amandine, Harmonie Municipale, Tennis de table, Les Nounours au grand cœur, Les compagnons du pain, Ponthieu Auto Retro Club, Club Photosomme, Attelages du Refuge de Foucarmont, Spectacles d'Ailly sur Noye, de même qu'aux villes voisines de Eu et du Tréport pour le prêt de matériel. Merci également aux services municipaux, aux services techniques et au Cybersite.

Prochaine fête :
25 & 26/07/2015
(Toujours le 4ème week-end de juillet)

Crédits photos : Club Photosomme - Association de la Fête des Baigneurs - Pascal - Patrick Vincent -



UNE FÊTE NATIONALE rythmée...



Orfeo di Cracovia le 15 juillet à l'église

Roller Brass Band le 18 juillet



Errances... le 23

MAC DO KIDS SPORT : un énorme succès



Dynamique et colorée, l'animation sportive a conquis les centres de loisirs... ▶

(Le Street-Park 80100 Tour et le 1er Open de Skate en dernière page de couverture...)



GRAND CONCERT le 3 août : the BEE GEES et U2 (tributes)





C'ÉTAIT CET ÉTÉ...

Panier Piano le 3 août



De nombreuses animations ont été proposées durant tout l'été par la municipalité et son service culturel. Malgré des conditions météorologiques souvent difficiles, un large public les a volontiers suivies...

Accordéons-nous le 20 août



Les peintres dans la rue les 20 juillet et 17 août...



Picaresk le 6 août



Concert de Tony le 13 août



Ateliers Ciné au centre-loisirs



Feu d'artifice le 15 août



SumMer's Festival le 23 Août



Un succès entre autres avec l'excellent groupe Parisien "Underdogs"...

et les artisans du marché nocturne fermier chaque vendredi...





Infos : 02 27 28 06 46

Mers-les-Bains en Automne ... avec les assos locales

OCTOBRE à DÉCEMBRE

OCTOBRE

Jusqu'au 02 novembre : exposition d'art contemporain. Espace J. Prévert au Rez-de-chaussée - Rue Paul Doumer. Du mercredi au dimanche de 15 h à 18 h, entrée libre. Quartier libre à Raphael Rinaldi, peintre ; Amalia Domergue, sculpteur ; Guy Honoré, sculpteur. Association "Traverse". <http://traverse80.free.fr>

Samedi 04 et dimanche 05 octobre : 6e Festival Cœur de Faune. Thème : Faune et Flore en Picardie. Salle Louis Aragon, rue Paul Doumer entrée gratuite de 9 h 30 à 12 h 30 / 14 h à 19 h. Défense animale, protection de l'environnement, vie au naturel, harmonie et bien être. Org. Passion Ornithologique des 3 Villes Sœurs.

Lundi 13 octobre 19 h, Cinéma Gérard Philipe : projection du film "Le Salon de Musique" - 1958. Chef d'oeuvre de Satyajit Ray, précédé d'une introduction musicale de Guillaume Barraud à la flûte bansouri. Tarifs : 12 € ; étudiant 8 € ; - de 16 ans gratuit. Partenariat Cinéma Gérard Philipe, Ciné-Club, Ville de Mers-les-Bains, Les Heures Musicales de la Vallée de la Bresle.

Dimanche 19 octobre de 10 h à 18 h, Salle des Fêtes : Brocante de l'Ecole du Chat Libre, 3,50 euro la table de 1,20 m. Paiement et réservation par courrier. Vente d'animaux interdite. Le bénéfice sera consacré à la stérilisation des chats abandonnés. Tél. : 06 24 26 40 14.

Lundi 20 et 27 octobre 15 h, visite du quartier balnéaire. Balade commentée d'environ 1 h 30 retraçant l'histoire du quartier balnéaire. Réservation obligatoire, min. 10 personnes. Tarifs 5 €, 2,50 € de 6 à 12 ans, gratuit - de 6 ans. Infos Office de Tourisme Tél. : 02 27 28 06 46

Samedi 25 octobre de 18 h 30 à 1 h, Salle des Fêtes Louis Aragon : Loto 4 € le carton, 30 € les 12 cartons. Buvette. Amicale des Sapeurs Pompiers.

Dimanche 26 octobre de 08 h à 12 h, Portillon (face à la Mairie) : Brevet cyclotouriste, rando vélo ouverte à tous 50 km. Inscription : 2 €. Union Cycliste SGD. Infos : Michel Desprez Tél. : 02 35 86 87 06.

Dimanche 26 octobre de 14 h 30 à 19 h, Salle des Fêtes Louis Aragon : Thé dansant. Entrée : 10 €. Club du 3e Age. Tél. : 02 35 86 18 69 / 02 35 06 18 41.

06 novembre au 14 décembre : Exposition d'art contemporain. Espace J. Prévert ; Rez-de-chaussée - Rue Paul Doumer du mercredi au dimanche de 15 h à 18 h, entrée libre. Paul Flury, sculpteur et Drane, plasticienne. Association "Traverse".

Dimanche 09 novembre de 08 h à 12 h, plage de Mers-les-Bains. Challenge du souvenir. Concours de pêche ouvert à tous. Surf Casting Club Merseois Tél. : 03 22 60 61 54. <http://surfcastingmerseois.blogspot.com>.

Mardi 11 novembre : Commémoration du centenaire de la guerre 14-18, cérémonie au Monument aux Morts et exposition (à confirmer) de documents photos inédits sur le vécu de la guerre à Mers. Parcours du souvenir dans le square de centre-ville : 61 panneaux rendent hommage aux jeunes Merseois morts au champ d'honneur de 1914 à 1921 et par la

suite de leurs blessures. Commission municipale du Devoir de mémoire - Ville de Mers-les-Bains.

Vendredi 14 novembre dès 21 h, Salle des Fêtes Louis Aragon : The Pebbles en concert ! Entrée : 5 €, bar au profit du Téléthon.

Dimanche 16 novembre de 10 h à 18 h, Salle des Fêtes : 11e bourse aux jouets. Les exposants proposent jouets, livres, DVD, CD... (pas de vêtements ni articles de puériculture). Entrée libre. Office de Tourisme Tél. : 02 27 28 06 46

Mardi 18 novembre 20 h 30, Cinéma Gérard Philipe : concert dans le cadre du Festival Picardie Mouv : Piers Faccini / Vincent Segal. 1ère partie : Lilju. Entrée : 10 euros / 5 euros. <https://fr-fr.facebook.com/festivalpicardiemouv>. Service Culturel Municipal.

Jeudi 20 novembre 20 h, Salle des Mailleuls (à côté des Pompiers) : Soirée beaujolais au profit des oeuvres sociales. Tarif nc, tombola, ambiance musicale. Réservations Tél. : 06 85 24 40 39. Lions Club de Mers-les-Bains.

Samedi 22 novembre Salle des Fêtes : Tournois Mers Fight Team au profit du Téléthon. Tél. : 06 66 66 41 81.

Dimanche 23 novembre de 08 h à 13 h, Salle des Mailleuls (rue du 19 mars 1962 - à côté des Pompiers). Rando VTT ouverte à tous. Inscription : 3 €. Vélo Club Côte Picarde. Tél. : 02 35 86 38 45.

Dimanche 23 novembre de 14 h 30 à 19 h, Salle des Fêtes Louis Aragon : Thé dansant. Entrée : 10 €. Renseignements et réservations Tél. : 02 35 86 18 69 ou 02 35 06 18 41 (Club du 3e Age).

Vendredi 05 et samedi 06 décembre : Téléthon. Rejoignez-nous ! Dîner Musical avec l'Harmonie Municipale, l'Ecole de musiques, diverses animations et urne disponible.

Samedi 06 décembre de 21 h 30 à 01 h 30, sur la plage de Mers-les-Bains : Concours de pêche au profit du Téléthon. Surf Casting Club Merseois Tél. : 03 22 60 61 54.

Du 12 au 14 décembre : Marché des Traditions. Village de chalets installés sur le parking du jardin d'enfants. Une trentaine d'exposants, créateurs et associations vous proposeront des saveurs régionales, produits du terroir, de l'artisanat, bijoux, maroquinerie...de quoi préparer les fêtes de fin d'année. Nombreuses animations gratuites tout le week-end dans les chapiteaux chauffés : Père Noël, maquillage fantaisie, colorriages, contes, concerts...

Dimanche 21 décembre 17 h, Salle des Fêtes : Concert de Noël. Entrée libre. Harmonie Municipale de Mers-les-Bains.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

Jeudi 1er janvier 2015 : Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous sur la plage de Mers-les-Bains à 12 h pour le premier bain de mer de l'année. Cette baignade sera encadrée par les sauveteurs en mer de la SNSM, de 12 h à 12 h 30 dans la zone surveillée face au poste de secours. Cette baignade sera autorisée ou annulée en fonction des conditions météorologiques, aucune baignade autorisée en dehors de cette tranche horaire précise.

Cette liste reprend les informations pour lesquelles le service municipal de la communication a été informé. Une erreur, une omission n'engage en rien la responsabilité de la ville de Mers-les-Bains.



► LE FESTIVAL PICARDIE MOUV' PASSERA PAR MERS LE 18 NOVEMBRE AVEC L'EXCELLENT DUO PIERS FACCINI & VINCENT SEGAL ET L'ALBUM "SONG OF TIME LOST". À NE SURTOUT PAS MANQUER !

Il en va des belles musiques comme des grandes amitiés : elles s'inscrivent dans la durée avec une fraîcheur que rien ne peut altérer, coulent de source sans jamais cesser de se régénérer en profondeur. Reprendre le fil d'une conversation avec un ami de longue date, c'est comme réécouter ou réinterpréter une mélodie aimée depuis toujours ; on a beau connaître l'un et l'autre par cœur, voir clair dans leur jeu : avec eux, rien ne se fige en routine, tout semble toujours neuf, recomposé.

C'est à la jonction de cette expérience humaine et musicale que se joue l'album de Piers Faccini et Vincent Segal, enregistré pendant l'été 2013.

Reposant sur le seul alliage de la voix, de la guitare et du violoncelle, **Songs of Time Lost** tire sa substance de leur histoire commune et de leurs destins individuels. En reliant d'un même trait compositions originales et reprises, il rassemble aussi ce qui, au fil du temps, a nourri leur inspiration de musiciens comme leur curiosité de mélomanes. "Nous nous sommes croisés au détour d'une fête, se rappelle Vincent Segal. En voyant Piers, j'ai tout de suite pensé que ce mec-là avait l'air différent des autres. Nous avons vite parlé musique, en nous disant que nous pourrions en faire ensemble.

PIERS FACCINI & VINCENT SEGAL SONGS OF TIME LOST



Quelques minutes après, nous quittions la soirée pour aller jouer chez moi, à deux pas de là." L'anecdote en dit long sur une complicité évidente, qui ira jusqu'à les révéler à eux-mêmes. Piers Faccini, étudiant aux Beaux-Arts et peintre, se forgera peu à peu une vocation de songwriter : elle le conduira jusqu'à la sortie en 2004 de son premier album, *Leave No Trace*, réalisé par... Vincent Segal. Quant à ce dernier, tout juste issu du conservatoire, il apprendra au contact de son nouvel ami le plaisir d'accompagner une voix d'exception, "C'est-à-dire de ne pas seulement jouer de l'archet mais de trouver des manières de l'entourer avec soin, de créer un écran pour la parole".

MARDI 18 NOVEMBRE 20 H 30

Cinéma Gérard Philippe

1ère partie : Lilju. Entrée : 10 € / 5 €

<https://fr-fr.facebook.com/festivalpicardiemouv>

Le tarif réduit concerne les demandeurs d'emploi, titulaires du RSA, étudiants, jeunes de moins de 25 ans, et groupes de plus de 10 personnes.

Tous les habitants de Mers-les-Bains peuvent bénéficier du tarif réduit sur présentation d'un justificatif.

Réservation auprès de l'Office de Tourisme de Mers-les-Bains : officedetourisme@ville-merslesbains.fr - Tél. 02 27 28 06 46

(Paiement et retrait des tickets le jour même au cinéma)
Billets également distribués sur les réseaux fnac et ticketnet (avec surcôt de 1,80 €).



ensemble, réinventons la Picardie



**DU 13 AU 22
NOVEMBRE 2014**

DES CONCERTS DANS TOUTE LA PICARDIE

PROGRAMMATION ET TARIFS SUR
WWW.PICARDIEMOUV.COM



14ème TÉLÉTHON MERISOIS

28ème TÉLÉTHON NATIONAL

VENDREDI 5 - SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Recette 2013 : 9 849,35 €

Dès novembre des actions en faveur du Téléthon seront menées par diverses associations : Concert des Pebbles le vendredi 14 novembre, Tournois Mers Fight Team le 22 novembre, puis Dîner Musical vendredi 05 décembre et de nombreuses autres occasions de se mobiliser...

C'est grâce à l'effort combiné des associations et des établissements scolaires et publics que nous pouvons, depuis 2001, recueillir chaque année des dons et mettre en place tout un programme d'activités, afin de continuer à soutenir la recherche sur les maladies génétiques.

Dès mi-octobre, les articles Téléthon seront disponibles dans les écoles et à l'office de tourisme. Tous les bénéfices sont reversés au Téléthon.

Le Téléthon continuera aussi pendant le **Marché des Traditions** où vous aurez la possibilité de déposer vos dons et d'acheter des articles Téléthon auprès du chalet de l'Office de Tourisme.

Deux soirées et du sport en amont du Téléthon :

VENDREDI 14 NOVEMBRE

THE PEBBLES en concert !

21 h salle Louis Aragon. Tarif unique 5 €.

Bar au profit du Téléthon.

Association Pebbles New

Contact : Aulin Jean-Marie

aulinjeanmarie@gmail.com

03 22 30 50 59 / 06 52 82 75 47

http://www.lespebbles.fr



SAMEDI 22 NOVEMBRE

Salle des Fêtes Louis Aragon

**Tournois Mers Fight Team
au profit du Téléthon**

https://www.facebook.com/MersFightTeam

Tél. : 06 66 66 41 81



VENDREDI 5 DÉCEMBRE GRAND DÎNER MUSICAL

A partir de 18 h 15, orchestré par l'Harmonie Municipale et le Club du 3ème âge. Formule concerts + repas.

(réservation au 02 35 86 07 93 ou thierry.mersharmonie@orange.fr)

Marché des Traditions les 12, 13 et 14 décembre

Du 12 au 14 décembre, le **Marché des Traditions** s'installera en centre-ville. Une trentaine de chalets et des chapiteaux chauffés seront installés à proximité de la Place du Marché de Mers-les-Bains, sur le parking du jardin d'enfants.



Horaires d'ouverture du Marché des Traditions : **Vendredi après-midi, Samedi et Dimanche toute la journée. Animations tout le week-end.**

Vous êtes artisan, commerçant ou artiste, vous souhaitez participer au marché des traditions ? Contactez dès maintenant le service culturel aux coordonnées ci-contre pour recevoir le dossier d'inscription ►



SERVICE CULTUREL – MÉDIATHÈQUE

Espace J. Prévert, 1er étage - Tél. 02 35 50 20 79

Courriel : magali.dufrien@ville-merslesbains.fr

Adresse postale : Mairie BP 70045 - 80350 MERS LES BAINS

BAIN DE MER du 1er JANVIER 2015

Comme chaque année, nous vous donnons rendez-vous le 1er janvier à 12 h pour le **1er BAIN DE MER DE L'ANNÉE**. Cette baignade sera encadrée par les sauveteurs en mer de la SNSM, de 12 h à 12 h 30 dans la zone surveillée face au poste de secours.

(!) Baignade autorisée ou annulée en fonction des conditions météorologiques.
> uniquement au sein de la zone surveillée et durant la plage horaire indiquée.



Renseignements : Office de tourisme 02 27 28 06 46 / www.ville-merslesbains.fr / [facebook/merslesbains](https://www.facebook.com/merslesbains)



FAITES VOS COURSES EN TOUTE SÉRÉNITÉ...

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), soucieux de répondre aux attentes des personnes seules, handicapées, âgées ou en difficulté, crée une nouvelle prestation gratuite, un service de courses.

Ce service est accessible aux personnes de plus de 65 ans, électrices dans la commune, (moins de 65 ans si présence d'un handicap physique majeur).

Ce service, assuré par un agent communal, est valable pour les transports sur les villes soeurs, et au maximum sur Dieppe et Abbeville dans le cas de la nécessaire consultation d'un médecin spécialiste.

Si la personne accompagne l'agent, dans ce cas elle règle ses courses elle-même. Si la personne ne peut se déplacer, dans ce cas l'agent pourra, -dans le cadre précis d'une régie municipale-, effectuer l'avance du règlement des courses (attention : aucune prise en charge de chèque ou de liquide venant de la personne par l'agent). La ville se fera alors rembourser sur présentation d'une facture.

Dans tous les cas, le transport reste gratuit...

Pour ce faire, ou pour informations utiles, il suffit de contacter le CCAS au 02.27.28.06.63 suffisamment à l'avance pour des questions de planification.

QUELQUES DATES À NOTER...

► REPAS DES AINÉS LE 7 DÉCEMBRE

Le traditionnel repas de fin d'année offert par la Municipalité et le CCAS aux Aînés âgés de plus de 65 ans et électeurs sur la commune aura lieu le dimanche 7 décembre à la salle des fêtes. Les inscriptions seront prises en mairie du lundi 17 novembre au vendredi 28 novembre (NB : pour des raisons de sécurité nous sommes obligés de ne pas dépasser un certain nombre de participants ce qui nous oblige parfois à ne pouvoir enregistrer des inscriptions tardives. Merci de votre compréhension). A bientôt.

► REMISE DES COLIS LE 16 DÉCEMBRE

La distribution des colis de fin d'année offerts par la municipalité et le CCAS se fera le mardi 16 décembre toute la journée à l'Espace Prévert rue Paul Doumer comme d'habitude, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Les ayants-droits recevront un avis à domicile.

REMERCIEMENTS

Claude Vaillant et Michel Rozat, de la Direction de l'Urgence et du Secourisme d'Amiens, remercient la ville de Mers-les-Bains pour l'accueil qu'elle a réservé à la "caravane d'été" de la Croix-Rouge Française, en début de saison au pied du poste de secours. L'évènement a permis d'initier 570 personnes aux gestes de premiers secours dont de nombreux enfants des centres de loisirs...

► CHÈQUE ÉNERGIE

Le chèque énergie, d'un montant de 50 € attribué chaque année, a été mis en place par la municipalité.

Pour toutes personnes nées avant 1937 et en ayant bénéficié en 2013 ou 2014, le dispositif sera automatiquement reconduit et aucune démarche n'est à effectuer par les personnes concernées.

Sont éligibles à ce dispositif toutes les personnes qui sont âgées de 65 ans et plus, électrices dans la commune, résidentes principales, exonérées de la taxe d'habitation et dont l'impôt sur le revenu net, avant correction, est égal à zéro.

DIVAGATIONS ET DÉJECTIONS...

Depuis quelques semaines, est constatée une recrudescence de déjections canines au sein même de nos cimetières. Ceci constitue un manque de respect envers celles et ceux qui y reposent.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux, riverains ou en visite, que l'accès aux cimetières est interdit à nos amis à quatre pattes.

Tout chien errant fera l'objet d'une recherche de ses propriétaires, lesquels recevront un avertissement qui pourra, s'il n'est observé, être suivi de sanctions pécuniaires. Merci de votre compréhension.

PERMANENCES SOCIALES

Mr Michel Delépine, adjoint au maire aux Affaires sociales, tient une permanence sociale en mairie tous les mardis après-midi de 15 h à 17 h.

SÉCURITÉ et vidéoprotection

Lors d'une réunion publique avec les maires des environs dont Mr le maire de Mers (Presse locale du 3 octobre), le capitaine Canu, commandant de la Brigade territoriale du Tréport, a réaffirmé "l'importance d'un lien permanent, primordial, entre les élus et la gendarmerie", ainsi que celle de la mise en place de moyens précis. A l'image de la vidéoprotection de Mers-les-Bains, qui a été évoquée par le militaire. Celui-ci note que "le nombre de plaintes déposées a été nettement réduit, preuve que les caméras dissuadent les gens de commettre des actes de dégradations, aidant aussi parfois à la résolution d'enquêtes"...



REMISE D'UN CADEAU AUX COLLÉGIENS MERSOIS

A l'issue de la cérémonie de commémoration des 70 ans de la Libération de la commune, le 1er septembre, 20 jeunes ex-collégiens Mersois ont été accueillis en mairie par Mr le maire Emmanuel Maquet, par l'adjointe aux affaires scolaires Mme Monique Evrard et par Mme la Principale du collège, Evelyne Hannedouche. L'objectif était de féliciter les jeunes Mersois titulaires de leur brevet des collèges session 2014 en leur offrant un carnet de chèques-lire d'une valeur individuelle de 50 €, une façon pour la ville de les féliciter de leur travail et de les encourager à poursuivre leurs études pour renforcer leurs chances d'emploi...



L'ÉCOLE JULES VERNE a vécu une rentrée scolaire sans problème. L'école possède cinq classes pour un effectif relativement stable de 125 élèves du cours préparatoire au cours moyen 2ème année. L'école s'inscrit dans la continuité, si ce n'est à propos des Temps d'Activités Périscolaires qui se déroulent désormais le vendredi après-midi. C'était aussi la toute première rentrée de l'adjointe aux Affaires scolaires, Mme Monique Evrard...



1200 € POUR QUENTIN. Quentin est un jeune garçon qui lutte contre le syndrome rare de Coffin-Lawry. Pour aider financièrement sa famille à assurer le quotidien et les déplacements de Quentin, des associations locales se mobilisent, à l'image de la Team Happy TVS avec Damien, Arnaud, Yanis, ainsi que l'Amicale des Pompiers de Mers, lesquels ont organisé une action de solidarité. Tout une journée, ils ont proposé des lavages de voitures sur la place du marché, ainsi qu'une urne. Un vrai succès.



Les lauréats 2014 sont Paula Boukhari, Zélie Desbonnets, Vincent Dumont, Gwénaëlle Duramé, Chloée Gignon, Clément Grain, Antoine Halusiak, Elisabeth Henne-ton, Sandy Heux, Antoine Horville, Sarah Jacques, Aymeric Jacques, Clotilde L'huillier, Maurane Lasnier, Aurélien Lavacry, Raphaël Mboya-Loubassou, Marion Montigne, Morgane Rambeau, Nicolas Rousselin, Sellia Saidia, Hugo Vermoesen et Jonathan Vigier.

La remise officielle de leur diplôme devrait avoir lieu au collège en octobre.



Lors du **14 JUILLET**, un hommage est rendu aux soldats des différents conflits. Les pompiers Mersois ont eux aussi été mis à l'honneur, comme ici lors de la revue par Mr le maire et les élus sur l'esplanade...



La **MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE** a été remise à Mme Georgine Holleville par Mr le maire au nom du Préfet. Mme Holleville a élevé six enfants. La médaille marque la reconnaissance de la Nation...



Le **NOUVEAU DRAPEAU DES JEUNES SAPEURS POMPIERS** pris en charge par la ville leur a été remis par M. le maire lors du 14 juillet. C'est une première pour l'école des JSP qui n'en possédait pas. Félicitations à tous.



Le club "**MERS FIGHT TEAM**" a organisé un après-midi pour venir en aide au petit Quentin et à ses parents. Malade, Quentin a besoin d'équipements coûteux. Les entrées ont été versées à "Une étoile pour Quentin".



La **COURSE DES GARÇONS DE CAFÉ** a de nouveau fort bien fonctionné cette année. Une animation originale et sympathique, qui est aussi le reflet d'une profession importante au sein d'une station balnéaire...



Le **TOURNOI OPEN** du tennis club du canton d'Ault, (fusion de ceux de Ault et Mers) a été un succès avec une belle fréquentation malgré les intempéries. Fin août, Mr le maire a participé à la remise des prix...



Pour un **DOCUMENTAIRE** sur les villas, la chaîne câblée **CAMPAGNES TV** a rencontré la céramiste Louise Bulcourt et l'architecte des BDF Christian Doualle. Une nouvelle action de promotion pour Mers, bientôt diffusée.



Deux courtes scènes du téléfilm "**LE PORT DE L'OUBLI**" ont été tournées par France3 à Mers, au pied de la mairie et de l'église. Diffusion en 2015. Nous ne vous montrerons pas Victor Lanoux : il a refusé toute photo...



DES ACTIONS ET RÉNOVATIONS À SOULIGNER...

► LES RÉNOVATIONS DE VILLAS DU SECTEUR SAUVEGARDÉ VONT BON TRAIN EN CET AUTOMNE 2014. RETOUR EN IMAGES SUR DES CHANTIERS ACHÉVÉS OU EN COURS...



◀ **MAISON DE VILLE** au 57 rue Pasteur : belle remise en peinture, en trois tons de gris, de cette maison à usage d'habitation. Ce qui prouve, si besoin en était, que ce qui est appliqué aux villas peut aussi l'être, avec succès et pertinence, aux autres habitations Mersoises. Bravo...

Et quel bonheur de pouvoir apprécier de belles façades qui ne sont pas défigurées par du PVC ou d'horribles volets roulants !



▲ **JOURNÉES DU PATRIMOINE** : à l'occasion de ces journées de célébration des richesses de nos villes, villages, régions..., l'association des Propriétaires et la ville de Mers ont invité les Mersoises et gens de passage à assister à la projection libre, au cinéma Gérard Philippe, de l'excellent documentaire "Les 100 lieux qu'il faut voir" de Pierre Chassagnieux, consacré à la Baie de Somme et à Mers-les-Bains. Le documentaire a été tourné en septembre 2013 sur la falaise et dans le secteur sauvegardé, où le patrimoine fut mis à l'honneur. Encore une belle action de promotion nationale de la station balnéaire...



▲ **LA BOURRASQUE** : on vous avait parlé du vaste chantier de reprise de l'ensemble de la façade de ce superbe édifice du front de mer. On vous présente maintenant le rez-de-chaussée (avant peinture). Cette belle villa a vraiment subi un salutaire retour aux origines...



Nouveau : ouvert depuis septembre...

UN KARATÉ CLUB À MERS-LES-BAINS

avec **Emmanuel GILOT**, instructeur fédéral CN 4ème dan, à la salle de sport, rue Ernest Lesec à MERS-LES-BAINS

De la technique au combat, un seul pas : viens me rejoindre si tu désires pratiquer le karaté Wado-Ryu.

Horaires :
Lundi de 17 à 18 h 15/19 h : enfant à partir de 7 ans et adultes,
Vendredi de 17 à 19 h : enfants et adultes,
Samedi de 17 à 18 h 15 enfants, de 18 h 30 à 20 h adultes, et de 20 h 15 à 21 h cours libre.

Tous renseignements : 03 22 60 55 40 ou 06 59 55 22 49 ou wado.ryu@orange.fr, ou pendant les heures de cours.



VILLAS CLASSÉES : LA LOI, RIEN QUE LA LOI...

► CERTAINS PROPRIÉTAIRES DE VILLAS CLASSÉES NE SAISISSENT PAS L'INTÉRÊT D'UNE RÉNOVATION CONCERTÉE ET RESPECTUEUSE DU SECTEUR SAUVEGARDÉ, A TERME AU PRÉJUDICE DE CELUI-CI. LA VILLE A DÉSORMAIS RECOURS AUX SERVICES D'UN AVOCAT POUR DISSUADER VOIRE RÉPRIMER...

Chaque année, de nombreuses actions sauvages de certains propriétaires de villas sont constatées au sein du secteur sauvegardé, échappant à tout contrôle du service Urbanisme de la mairie, de l'adjoint au Patrimoine ainsi que de l'architecte des bâtiments de France.

Ces travaux, faits dans l'optique d'économiser, ce qui est une fausse idée, dénaturent en fait le bien. "Des propriétaires font des travaux sans entretien préalable ni autorisation de la mairie alors que les déclarer est obligatoire !" rappelle l'adjoint au patrimoine et secteur sauvegardé Michel Delépine, qui agit sur délégation officielle du maire.

Des fenêtres et des portes banales, en PVC, remplacent alors des boiseries et ferronneries d'origine, alors que bénéficié du double vitrage sur des huisseries en bois peint, même cintrées, est aujourd'hui possible sans aucun problème grâce au savoir-faire des entreprises et menuisiers locaux. "Céder à la facilité est trop simple, c'est scandaleux. A terme, ce secteur sera dénaturé si nous ne faisons rien. Il nous arrive, aux beaux jours, de constater que des fenêtres ont

été changées discrètement durant l'hiver. C'est n'importe quoi !" ajoute Mr Delépine.

D'autant que ce phénomène est souvent le fait de propriétaires "de passage", qui viennent "consommer Mers" de façon transitoire sans se soucier davantage de la nécessaire conservation des villas au mieux de leur état d'origine, afin d'en conserver le cachet et le caractère exceptionnels. Quand ils sont repartis, le mal est fait. "Certains gardent leur villa ou appartement deux ou trois ans, n'y viennent qu'un peu l'été, puis changent les fenêtres pour optimiser le prix de revente ! C'est inquiétant et catastrophique".

Il ne s'agit pas de stigmatiser l'ensemble des propriétaires, dont beaucoup oeuvrent d'ailleurs aux côtés de la municipalité dans un esprit de restauration, de conservation et de promotion, mais bien de pointer ceux qui feignent d'ignorer le règlement local. Pour acheter à Mers il faut avoir la fibre du patrimoine. Fermeté et pédagogie, deux maîtres mots plus que jamais d'actualité en ce domaine difficile.



La ville a donc fait appel à un avocat uniquement affairé à ce sujet. Il sera son intermédiaire avec le Procureur de la République, pour que ces infractions passent devant le tribunal.

Tous les travaux effectués sans concertation et autorisation seront poursuivis, avec une rapidité de traitement devant éviter le délai de prescription.

Devons-nous le rappeler, le secteur sauvegardé de Mers a été validé en 1986 dans le cadre de la Loi Malraux, un classement qui impose des normes et des procédures de déclaration précises dans le périmètre, sans oublier l'aval nécessaire de l'architecte des bâtiments de France. S'ajoutent à cela les 3 périmètres officiels de 500 m de protection au titre des Monuments Historiques...

Appel aux Mersoises... Nous faisons appel aux Mersoises qui posséderaient des photos, des documents sur l'histoire de Mers-les-Bains et des Mersoises. L'objectif est de réunir des archives sur notre commune et de les diffuser progressivement dans le journal municipal afin de nourrir la mémoire collective et de faire découvrir aux plus jeunes l'histoire de Mers. Si vous avez des documents, photos, merci de bien vouloir nous les prêter : nous les reproduirons avec soin (scanneur à plat) et vous les restituerons. (Contact : service communication au 02.27.28.06.64 ou déposer en mairie avec vos coordonnées pour retour. Merci !)

IMPORTANT ! 2015 : RECENSEMENT DE LA POPULATION MERSOISE



Début 2015, TOUS LES MERSOIS ET MERSOISES SERONT RECENSÉS. Six agents recenseurs seront recrutés par la mairie. L'un d'eux se présentera à votre domicile, il sera en mesure de vous présenter une carte d'identité spécifique d'agent recenseur, signée de Mr le maire Emmanuel Maquet : merci de lui faire bon accueil et de favoriser au mieux sa mission.

Confidentielles, ces opérations de recensement en lien avec l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE) sont **OBLIGATOIRES** et devront particulièrement bien refléter la situation. Elles permettront notamment de donner à l'Etat de précieuses indications sur notre population et en particulier sur ses besoins. Les résultats du recensement seront en effet **particulièrement importants pour notre commune**, car ils joueront un rôle primordial dans la dotation globale de fonctionnement (DGF) accordée par l'Etat, et dans le fonds de péréquation, deux des facteurs majeurs du financement des projets municipaux dont l'importance permettra de poursuivre le développement de Mers dans les meilleures conditions. Ce sera justement l'occasion de démontrer que Mers-les-Bains a retrouvé sa bonne santé, qu'elle est de nouveau en capacité de relever les défis de demain.

NOUS COMPTONS SUR LA COMPRÉHENSION ET LA BONNE PARTICIPATION DES MERSOIS.



BORNE KILOMÉTRIQUE TOUT UN SYMBOLE...

La borne matérialise désormais la limite entre nos deux communes, deux départements et deux régions...

► CET AUTRE PROJET DE LA COMMISSION DU PATRIMOINE ET DU DEVOIR DE MÉMOIRE ENTEND MATÉRIALISER LA LIMITE ENTRE MERS ET LE TRÉPORT, MAIS PAS SEULEMENT. IL S'AGIT AUSSI DE CONSERVER UNE TRACE DE L'ADMINISTRATION DE NOS ROUTES ET TERRITOIRES...

Début septembre, -et après avoir été retirée de l'avenue Foch (RD 1015), entre Mers et le Tréport en 2013 afin d'éviter son oubli voire sa disparition-, une ancienne et grande borne kilométrique en béton a été scellée au pied des villas, juste en face de "Santa Thérésia", au coeur du secteur sauvegardé. Une installation que la presse locale a particulièrement relayée.

Il s'agit en fait d'une borne qui marquait à l'origine la Route Nationale 15 Bis. Créée en 1836, elle était la route de Paris au Tréport par Aumale, Sénarpont, Gamaches et Eu.

Il se dit que le roi Louis-Philippe l'aurait voulue pour circuler convenablement entre son château d'Eu et Paris, et qu'il l'aurait faite passer par Mers afin de gagner la mer tout en évitant de traverser son domaine royal Eudois. (à confirmer...)

Quoi qu'il en soit, désormais réinstallée sur l'esplanade, elle matérialise la limite entre Mers-les-Bains et le Tréport mais aussi entre la Somme et la Seine-maritime et la Picardie et la Normandie. L'artiste Louise Bulcourt l'a revêtue d'une décoration précise, avec les blasons des différentes communes et entités concernées, en céramiques et pâtes de verre.

Témoignage devenu rare de l'administration de nos routes et territoires, la borne présente aussi deux couleurs, le rouge pour la route nationale et le Jaune pour la départementale, en un clin d'oeil au passé.



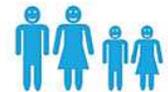
Louise Bulcourt au travail...

La borne sera inaugurée le jeudi 16 octobre en présence des élus Tréportais et des maires des deux communes, Mr Longuet pour le Tréport et Mr Maquet pour Mers...

2,85 m de hauteur, 0,74 de largeur, et 0,99 cm de profondeur : ce sont les dimensions de cette borne imposante. Ci-contre, les blasons émaillés réalisés par la Céramiste Louise Bulcourt...



Cliché : Louise Bulcourt



UN, DEUX, TROIS MERSOIS...

► **CHERS MERSOIS ET MERSOISES, DU 15 JANVIER AU 21 FÉVRIER 2015, VOUS SEREZ RECENSÉS PAR L'INSEE EN LIEN AVEC VOTRE COMMUNE. C'EST UNE OPÉRATION IMPORTANTE POUR MERS-LES-BAINS, EN TERME DE SOCIOLOGIE BIEN SÛR, MAIS AUSSI EN TERME DE FINANCES ET POUR MIEUX ADAPTER LES INFRASTRUCTURES À VOS BESOINS... NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

IMPORTANT ! 2015 : RECENSEMENT DE LA POPULATION MERSOISE



Début 2015, TOUS LES MERSOIS ET MERSOISES SERONT RECENSÉS. Plusieurs agents recenseurs seront recrutés par la mairie. L'un d'eux se présentera à votre domicile, il sera en mesure de vous présenter une carte d'identité spécifique d'agent recenseur, signée de Mr le maire Emmanuel Maquet : merci de lui faire bon accueil et de favoriser au mieux sa mission.

Confidentielles, ces opérations de recensement en lien avec l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE) sont **OBLIGATOIRES** et devront particulièrement bien refléter la situation. Elles permettront notamment de donner à l'Etat de précieuses indications sur notre population et en particulier sur ses besoins. Les résultats du recensement seront en effet **particulièrement importants pour notre commune**, car ils joueront un rôle primordial dans la dotation globale de fonctionnement (DGF) accordée par l'Etat, et dans le fonds de péréquation, deux des facteurs majeurs du financement des projets municipaux dont l'importance permettra de poursuivre le développement de Mers dans les meilleures conditions. Ce sera justement l'occasion de démontrer que Mers-les-Bains a retrouvé sa bonne santé, qu'elle est de nouveau en capacité de relever les défis de demain.

NOUS COMPTONS SUR LA COMPRÉHENSION ET LA BONNE PARTICIPATION DES MERSOIS.

NOUVEAU : VOUS POURREZ AUSSI VOUS FAIRE RECENSER EN LIGNE, SUR INTERNET :



RECENSEMENT de la population 2015



LE RECENSEMENT EN LIGNE
À partir de la collecte 2015, l'ensemble de la population pourra se faire recenser en ligne.

QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?



Pour les personnes concernées

- **Confidentialité toujours respectée** : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'insee
- **Gain de temps** : pas de second passage de l'agent recenseur, questionnaires remplis en 15 - 20 mn pour une famille de 4 personnes
- **Simplification du remplissage**, guide dans le questionnaire, accusé de réception par courriel

Pour l'agent recenseur

- Un seul passage pour chaque logement
- Réception d'un SMS deux fois par jour pour le suivi des réponses par Internet
- Moins de papier à gérer (uniquement la notice) et à contrôler (absence de rature, signature, présence de tous les documents ...)

Pour la mairie

- Un seul outil convivial et performant, commun à l'insee et aux mairies, pour faciliter le suivi de la collecte en temps réel
- Gestion facilitée : suivi de la collecte par agent recenseur et à tous niveaux géographiques
- Simplification : récupération de la liste des adresses de la collecte précédente, suppression de l'envoi hebdomadaire des indicateurs
- Moins de papier à gérer, moins de questionnaires à contrôler
- Bénéfice d'image pour la mairie : modernité, économie, développement durable, travail de l'agent recenseur facilité™

Et pour tout le monde

- Moins de papier, plus respectueux de l'environnement
- Moins de manutention à tous les niveaux
- Un recensement moins coûteux

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de se faire recenser par Internet, et leur remet la notice où se trouvent les informations nécessaires.
- 2 Les personnes à recenser se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur « le recensement en ligne, c'est ici ».
- 3 Elles entrent leur **code d'accès** et **mot de passe**, présents sur la notice remise par l'agent recenseur.
- 4 Elles saisissent les **informations** concernant la localisation de leur logement, qui figurent également sur la notice.
- 5 Elles **répondent au questionnaire** en étant guidées.
- 6 Une fois le questionnaire terminé, elles l'envoient et reçoivent un **accusé de réception** à l'adresse mail qu'elles ont indiquée. L'agent recenseur en est informé par SMS.



L'INSEE et votre commune...



● **ENGIN HISTORIQUE** trouvé sur le territoire de la commune : que faire ?

Mardi 8 juillet, un jeune homme a lui-même apporté en mairie, dans sa main, un obus de 75 mm et de 28 cm de long qu'il avait trouvé sur les galets. Il a voulu bien faire en pensant devoir soustraire lui-même cet engin de son milieu, mais ce geste aurait pu être lourd de conséquences. Alertée, la gendarmerie est intervenue. Sécurisé car potentiellement très dangereux, l'engin a été pris en charge par les démineurs de la Sécurité Civile de la Somme. Nous rappelons qu'en présence d'un obus ou d'une mine sur les galets, sur le sable ou dans les rochers, qu'il ne faut **en aucun cas toucher ou déplacer l'objet** mais retenir son emplacement puis le signaler de suite en mairie ou auprès de la gendarmerie du Tréport, lesquelles aviseront de la procédure à suivre pour une élimination sans danger. Merci de votre compréhension.



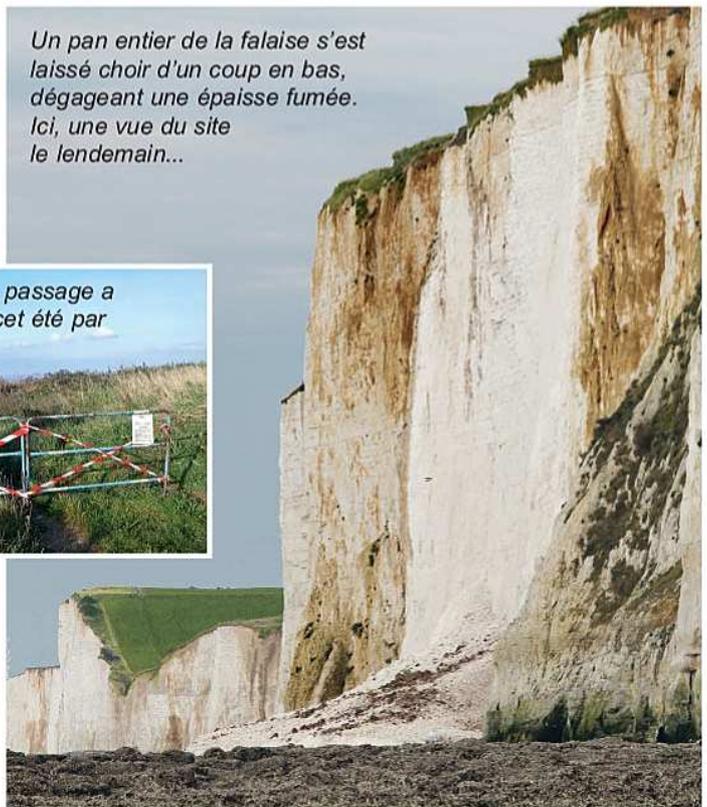
L'obus trouvé : impressionnant...

● **ÉBOULEMENTS DE FALAISES : principe de précaution !**

Un éboulement de falaise s'est produit, fin août, sur l'estran Merseois, peu avant le petit blockhaus tombé sur la grève. Un vaste pan de craie a chuté dans le vide, où la falaise est toujours considérée comme "vive", c'est-à-dire que les flots battent son pied.

Peu avant la saison balnéaire, l'Etat avait précisé, à cet endroit, par arrêté préfectoral et pour la sécurité des promeneurs, fermé le circuit de randonnée du "chemin des douaniers". Celui-ci menait de Mers à Ault par le sommet, en passant par la vailleuse de Boulval et la lisière du Bois de Rompval mais obligeait, compte-tenu du recul régulier des falaises, à finalement passer de plus en plus près du vide si on souhaitait ne pas emprunter les champs voisins : trop dangereux. Cet éboulement vient donc pleinement justifier cette interdiction.

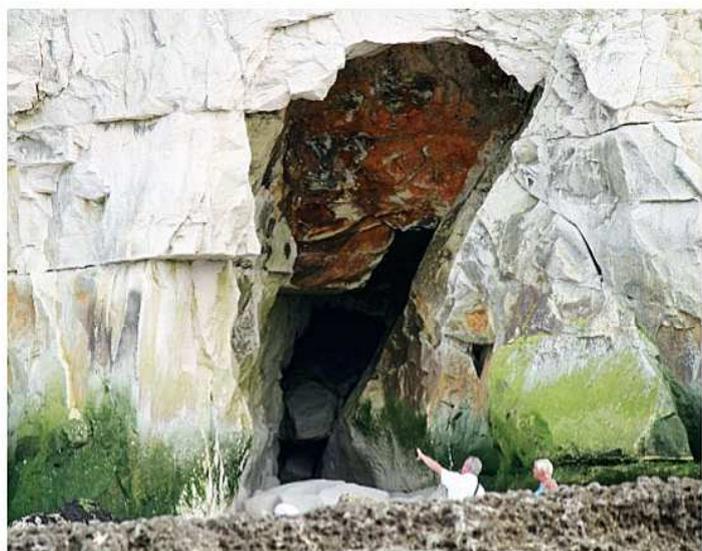
Dans le même esprit, il est aisément constatable, sur les photos ci-dessous (téléobjectif), que des touristes et promeneurs prennent des risques inconsidérés en cheminant au pied-même des falaises de Mers. Nous rappelons que c'est interdit et de toutes façons à ses propres risques et périls.



Un pan entier de la falaise s'est laissé choir d'un coup en bas, dégageant une épaisse fumée. Ici, une vue du site le lendemain...



La servitude de passage a été supprimée cet été par l'Etat...



Chaque été, des risques inconsidérés sont pris en circulant au pied ou au sommet des falaises vives...



1ER RANG en haut de gauche à droite : Marie-Ange GEST - Carole HEUX - Christelle OLIVIER - Valérie FRUITIER - Sybille LUCQUET - Sophie BEGIN - Marina CORROYER.

Deuxième rang de gauche à droite : Professeur : Mme Michèle PROMMIER - Jean-Philippe FRUITIER - Christophe HOMMANN - Thierry MARCHOIX - Frédéric BOVIN - Stéphane POULIE.

Troisième rang de gauche à droite : Franz THOMAS - Jean-Georges KIN - ? DHIERRE - David GONZALEZ - Isabelle FAUVEL - Arlette SAINTOUIN - Nathalie MANSION.

**1983 ou 84...
Ecole maternelle
Vert-Côteau**

De haut en bas et de gauche à droite :

Estelle VERDIER, Nathalie COQUANT, Laëtitia ROBIN, Marie FERMENT, Yohan DOUMEN, Marlène BROCAIL.

? - ? - Alexandra HUCLEUX, Fanny NOËL, Cédric EDDE, Mélanie PICARD.

? - Guillaume NOËL, ?.

Enseignante : Mme Corinne Couvelard.

Merci à
Mme Laëtitia
FILTNER pour le prêt
de la photo...



RETOUR EN IMAGES SUR LE...

1ER OPEN DE SKATE



En voir plus sur
YouTube :
Skateboarding Pool Jam
contest au Pool Mers
les Bains (80) sam 12
juillet 2014...



Le 1er Open de Skate organisé
début juillet sur le street park de Mers a
été un succès complet avec la venue de nom-
breux jeunes de différents clubs locaux et régionaux.
De superbes prestations notamment dans le pool...

► L'après-midi du 1er
août, Alexis, du Skate
Park 80100 Tour, s'est
fait plaisir sur le
street-park.

*Attention : seul un
sportif de haut niveau
peut réussir un tel saut,
à ne pas tenter soi-
même, encore moins
sans casque !*

Le soir, il a renou-
velé l'exploit, cette
fois mieux protégé
▼ ...



... sans oublier les autres
prestations offertes par les
jeunes et animateurs du
Skate Park 80100 Tour
d'Abbeville. Des démos
impressionnantes d'audace
et de maîtrise, jusqu'au tour
complet sur soi-même en
VTT et le guidon lâché en
l'air ! Superbe spectacle.

